

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Pour vos Rhumes
voies nasales et calanés
par l'emploi de
SIROP BERTON
résumé
aux grandes personnes
La fiole : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
103, GRANDE-RUE, 103
ROUBAIX

ABONNEMENTS.....	1 an, 35.00	6 mois, 20.00	3 mois, 12.00
France	35.00	20.00	12.00
Belgique	40.00	25.00	14.00
Union Postale	50.00	30.00	16.00
Forfait	50.00	30.00	16.00

ANNONCES.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 24, 8.50, 19.00 et 45.00.
REDACTION.....	TOURCOING.....	36, rue Carnot, Tél. 31.
	LEZ-TOURCOING.....	21, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
	VALENCIENNES.....	11, boulevard des Italiens, Tél. Leveur 09.49.
	MOULBAIX.....	105, rue de la Station, Tél. 5.64.

Vente Record
Arrivage des Nouveautés
Créations d'Été
Prix inconnus à ce jour
AU SOLDEUR
25 à 35, Rue Pierre-Motet
ROUBAIX

MÈRES. NOUS VOUS AIMONS !

C'est aujourd'hui la fête des Mères. Aimer sa mère, le lui témoigner, est une chose si naturelle que, pendant des siècles, il n'a pas paru nécessaire d'établir un jour spécial pour célébrer ce culte.

Et cependant, on s'habitue aux merveilles journalières de la nature, qu'elle s'adresse aux yeux ou au cœur, au point de ne plus en pénétrer la beauté. Le soleil sans qui les choses ne seraient que ce qu'elles sont ou même ne seraient pas, nous ne pensons plus à ce qu'il est pour nous. L'harmonie divine qui tient les mondes en équilibre, quand l'admirons-nous ?

Ainsi en est-il de l'amour maternel. Nous lui devons presque tout. Nous sommes tellement habitués à son bienfait que nous nous arrêtons bien rarement à sonder l'immensité de cet amour, à en laisser éclater notre reconnaissance. Ce jour de fête nationale est fait pour que nous nous recueillions dans un tel sentiment, pour que nous essayions de dire à nos mères que nous les aimons bien, nous aussi.

Il est bien de le dire, il est mieux de le prouver. Pour payer un peu nos mères de l'amour sans bornes qu'elles ont pour nous, efforçons-nous d'être tels qu'elles nous voudraient. Ce ne sont pas seulement les hommes illustres qui se forment sur les genoux maternels, c'est la masse des braves gens qui tout un peuple grand et fort. Si la France a duré, si elle brille d'un tel éclat sur le monde, c'est aux vertus de ses mères qu'elle le doit, inconnus dont l'amour et les sacrifices assurent les destins de la Patrie.

Dans les autres amours humains, c'est soi-même que l'on aime dans l'être que l'on croit aimer. Mais une mère aime son enfant plus qu'elle-même. Et si, comme l'a dit le plus grand poète chrétien, Dante, lui l'amour se donne, plus il grandit, il n'est pas d'amour comparable à celui de la mère de famille nombreuse.

Mais que toutes les mamans soient honorées aujourd'hui ! Que notre souvenir aille les rejoindre, si elles nous ont quittés pour aller là où l'on aime mieux encore ! Heureux ou malheureux, riche ou pauvre, vieillard ou enfant, laissons aujourd'hui parler notre cœur pour celle qui l'a formé au prix de tant d'amour, de tant de foi, de tant de souffrances.

Mères, nous vous aimons !

LE CENTENAIRE DU CONSERVATOIRE

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 28 MAI 1932.

Samedi ont commencé, à Bruxelles, les solennités artistiques organisées pour célébrer le centenaire du Conservatoire. On connaît la réputation mondiale de cet établissement qui compte actuellement environ 600 élèves dont 60 étrangers. Aussi tous les milieux artistiques de l'Europe ont-ils envoyé des délégations spéciales. La France, notamment, a comblé la présomption de ses délégués à M. Lucien Arvid, directeur du Conservatoire de l'ourcoing.

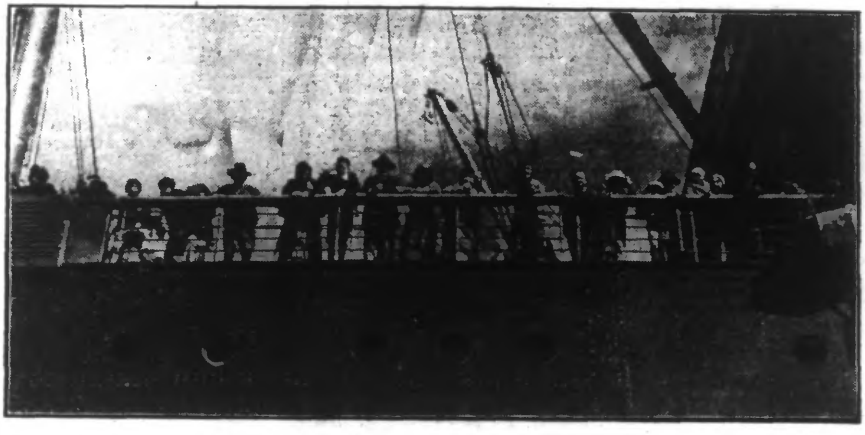
Cette consécration européenne de la valeur du Conservatoire de Bruxelles correspond aux continuels progrès de son enseignement. M. Joseph Jongen, qui le dirige actuellement, avec une exceptionnelle maîtrise, a pu faire cette constatation : « Au point de vue du mérite et de son premier directeur fut Félix qui tient dans l'histoire musicale une place de premier plan. Gevaert lui succéda, après avoir été directeur pendant trente-sept ans, il fut du Conservatoire un Etat dans l'Etat. Rien ne se fit sans lui. Mais il donna à son établissement un essor et une vogue extraordinaires. Ce fut lui qui désigna son successeur, Edgar Tinel, qui prit le poste en 1908 et qui entreprit plusieurs réformes heureuses, notamment les cours d'art lyrique et d'histoire de la musique dont les premiers professeurs furent Ernest Van Dyck et Ernest Closon.

À la mort de Tinel, le 28 octobre 1912, on pensa à Eugène Ysaÿe, le célèbre violoniste et à Paul Gilson. Ce fut M. Léon Dubois, déjà connu par plusieurs œuvres, notamment Le Mort et l'Ennemi, qui fut choisi. Celui-ci donna une extension particulière aux cours de musique de chambre et à la partie musicale des concours publics.

M. Joseph Jongen lui succéda en 1925. On lui a particulièrement en lui son initiative de relever les jurys des concours de fin d'année et des concours spéciaux, en conviant à les juger des personnalités étrangères, notamment du Conservatoire de Paris. On le félicite aussi de la large part qu'il accorda à la musique moderne, dans l'enseignement et dans les travaux des élèves.

Et lorsqu'on aura rappelé que c'est le maître Désiré Defaux qui conduisit les concours de notre premier établissement national de musique, on aura une idée de sa haute valeur et de la lustre qu'il jette sur son pays et sur l'art musical international.

Neuf rescapés du "Georges-Philippar" débarquent à Marseille



LES RESCAPÉS PHOTOGRAPHÉS SUR LE PONT DU « COMORIN », A LEUR ARRIVÉE A MARSEILLE. (Mondial Photo Press.)

Marseille, 28 mai. — Neuf passagers du « Georges-Philippar » sont arrivés ce matin à Marseille, à bord du vapeur japonais Hakone-Maru, commandant Tokeda, qui les avait pris à son bord à Aden. Ces passagers rapatriés sont : M. et Mme Edouard Faure, de Kobe (Japon), leur fils Alexandre, 7 ans, leur fille Madeleine, 3 ans, et la gouvernante des enfants, Mlle Chang Ha Shan. Puis Mme et le docteur Babet, directeur de l'Institut Pasteur d'Hanoi, avec leurs fillettes Jeanne 8 ans et Annie 3 ans. Les naufragés ont été à l'hôtel l'objet de touchantes attentions de la part de l'état-major et de tous les passagers.

M. Faure, qui échappa, en 1926, au cataclysme de Yokohama, fait de la catastrophe un récit émouvant. Encore sous l'impression des événements du golfe d'Aden, M. Faure insiste surtout sur la belle conduite de l'équipage et de l'état-major.

En évoquant ce que ses yeux ont vu, il frémit encore et le renouveau l'expression de son admiration pour les marins.

« J'ai assisté à des actes d'héroïsme admirables, dit-il. Une femme, devant les passagers groupés hors des atteintes du feu, s'est précipitée plusieurs fois dans la fournaise pour en ramener des enfants et je l'ai vue finalement disparaître dans les flammes, spectacle admirable et terrifiant que jamais je ne pourrai oublier.

Le docteur Babet, qui son frère, administrateur de l'inscription maritime, était venu attendre, conserve, lui aussi, l'effroyable souvenir des heures tragiques de la catastrophe.

« Des rumeurs circulaient, a-t-il déclaré, parmi les passagers, des histoires de bord nées évidemment de ce qu'on avait dit pendant le voyage d'aller au sujet des précautions prises pour la traversée du canal, mais l'homme ne pensait à un danger quelconque. A 2 h. 10, ma femme, réveillée par la fumée, vint dans ma cabine : « Le bateau est en feu ! » me cria-t-elle. Avec les enfants nous avons gagné la cursive, mais le feu nous barra la route. Nous avons alors pénétré dans une cabine et je me suis glissé par le hublot du pont supérieur. Un matelot m'a aidé à sortir, puis à amener à nous ma femme et mes enfants. Nous avons gagné l'avant du bateau. Il y avait là une centaine de passagers et d'hommes d'équipage, tous très calmes. Nous avons attendu, prêts à nous jeter à la mer si le feu gagnait l'avant.

« Vers 7 heures, un navire est venu près du paquebot, le « Contractor », à la mis des chaloupes à la mer. Nous étions sauvés, mais j'avais été séparé de ma femme et d'une de mes deux fillettes. Je ne les retrouvai qu'à Aden. Le paquebot japonais nous a pris à son bord et nous voici.

« En ce qui concerne les causes du sinistre, le docteur Babet n'a pu donner aucune indication.

Un ancien mineur tente d'étrangler son fils lui porte des coups de couteau et se noie dans sa cave, à Bruai-sur-Escant

Un nouveau drame vient de jeter l'émoi dans les populations voisines de Bruai et d'Auzin. Samedi matin, en effet, un ouvrier mineur, malade depuis six ans, a tenté d'étrangler son fils et, croyant l'avoir tué, s'est précipité dans sa cave remplie d'eau où il s'est noyé.

Voici les faits : Au numéro 33 de la rue Gambetta à Bruai-sur-Escant, dans une très modeste demeure, Charles Richard âgé de 56 ans, jadis ouvrier mineur, habite avec sa femme et l'un de ses enfants, le jeune Charles, âgé de 12 ans.

L'aîné des fils, Florent, âgé de 21 ans, demeure dans la maison voisine, chez sa grand-mère, Mme Desjardins. Richard, souffrant d'emphysème pulmonaire ne travaille plus depuis six ans.

Le logement ne comprend qu'un rez-de-chaussée, une salle commune et une chambre à coucher contenant deux lits, celui des époux Ch. Richard et celui du jeune Charles.

Samedi vers 6 h., Mme Richard se rendit comme de coutume, au travail, à l'émallerie Japy, laissant à la maison son mari et son fils.

Celui-ci se leva, prit un couteau, rejoignit dans sa chambre le jeune Charles. L'enfant était réveillé. Le père lui dit : — Dis-moi un revoir et embrasse-moi.

— Au revoir, dit l'enfant. Et il embrassa son père.

Celui-ci se leva, prit un couteau d'éther dont il faisait usage lorsqu'il avait une crise et l'avalait d'un trait.

Puis il reprit sa place auprès de l'enfant.

Alors, sans que le gamin pût se douter de rien, Richard le saisit à la gorge et chercha à l'étrangler. Puis, sans donner au gamin le temps de se ressaisir, il lui porta sous le menton un coup de couteau de cuisine.

UN NOUVEL AVION TRANSATLANTIQUE

Le jeune Charles se blottit sous les couvertures et l'oreiller. Un second coup de couteau que son père lui porta, l'atteignit à la main gauche.

Richard se leva de nouveau, l'enfant, qui n'avait pas poussé un cri, c'est à son silence qu'il dut son salut — entendit son père saisir le couteau dont il venait de le frapper. Sans bruit, il descendit du lit, ouvrit la fenêtre de la chambre et s'enfuit chez sa grand-mère.

Mme Desjardins et son petit-fils Florent, mis au courant, alertèrent le voisinage.

Tandis que l'on courait chercher M. le docteur André, d'autres personnes prévenaient la gendarmerie d'Auzin.

Florent Richard et un voisin, M. Briastre, rentrèrent dans la maison pour y chercher le meurtrier. Ils virent le rez-de-chaussée mais ne virent rien qui vive.

Sur ces entrefaites, M. le docteur André donna ses soins au jeune Charles. Le praticien relevait des traces très visibles de strangulation et pansait les plaies du menton et de la main gauche. Aucune ne semble présenter de gravité.

On recherchait toujours le meurtrier. Dans les rues avoisinantes on ne le voyait pas et personne ne l'avait vu.

M. Briastre et Richard ont rétrouvé de nouveau dans la maison. Constatant que la porte de la cave donnant dans la chambre à coucher était ouverte, ils descendirent.

La cave était remplie d'un mètre à un mètre d'eau.

Le faisceau lumineux d'une lampe électrique du pocho dont M. Briastre s'était muni, permit d'apercevoir le cadavre flottant au péril.

Richard n'était pas considéré comme ayant mauvais caractère et était bon avec ses enfants. Mais, depuis quelque temps, les souffrances intolérables qu'il endurait avaient considérablement agité son caractère.

Senle, une crise aiguë de neurasthénie peut l'avoir poussé à un acte criminel.

L'action de la Justice étant éteinte du fait de la mort de Richard, le Parquet n'est pas descendu sur les lieux.

Les candidats au fauteuil de M. Charles Le Goffic



(Photo H. Masuel.)
De haut en bas et de gauche à droite : MM. Jérôme Tharaud, Abel Bonnard, Alfred Poizat et R. Pinon.

L'élection du successeur de M. Charles Le Goffic aura lieu le 16 juin 1932. MM. Abel Bonnard, Alfred Poizat, René Pinon et Jérôme Tharaud sont candidats.

Le chômage persiste dans le Nord

Le « Journal officiel » publie les renseignements suivants : Le chômage total ou partiel persiste dans les principales industries et dans un assez grand nombre de localités.

Les 71 fonds de chômage en activité allouent des secours à 32.166 chômeurs (27.007 hommes et 5.159 femmes) ainsi répartis : 5.042 à Lille, 4.059 à Roubaix, 2.007 à Tourcoing, 1.092 à Wattrelos, 953 à Dunkerque, 693 à Croix, 687 à Douai, 607 à Halluin, 454 à Fourmies, 438 à Saint-Amand, 414 à Armentières, 406 à Caudry, 380 à Lomme, 360 à Maubeuge, 322 à Hautmont, 318 à Hellemmes, 292 à Valenciennes, 291 à Denain et à Wasquehal, 289 à Hainbourg, 252 à Roncq, 243 à Loos, 234 à Anzin, 232 à Cynovail, 228 à La Madeleine, 203 à Mouscron et 4.546 dans 44 autres fonds ; en outre, 6.773 chômeurs sont secourus par le Fonds départemental.

La semaine dernière, on comptait 32.155 chômeurs secourus soit pour cette semaine une augmentation de 31 salariés.

On compte en outre, 1.636 chômeurs secourus par 19 Bureaux de bienfaisance, dont 625 à Roubaix, 478 à Lille, 142 à Saint-Amand et 411 par les 16 autres bureaux.

D'autre part, les caisses spéciales ont alloué cette semaine des secours à 3.713 ouvriers en chômage partiel (2.892 hommes et 1.121 femmes), dont 702 à Saint-Amand, 339 à Maubeuge, 319 à Fourmies, 233 à Halluin, 211 à Condé, 136 dans 17 autres caisses et 113 par le Fonds départemental.

À Dunkerque, 329 dockers en chômage intermittent et 170 marins en chômage complet reçoivent des allocations des caisses spéciales.

D'autre part, 25 caisses de chômage annexées aux syndicats ouvriers, dont plusieurs sont rattachées aux industries

Un drame au palais de justice de Mulhouse

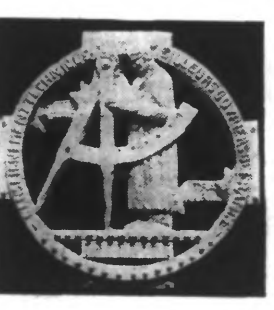
Mulhouse, 28 mai. — Hier, vers 17 heures, un drame s'est déroulé au palais de justice de Mulhouse, dans le cabinet de M. Girod, juge d'instruction.

M. Girod avait, pour les confronter, réuni avec un détenu inculpé de meurtre, Fernand Mathieu, sa femme, sa belle-sœur et l'enfant de celle-ci, Robert, âgé de onze ans.

Mathieu, le 2 mars dernier avait tué son beau-frère, M. Joseph Denzer, à coups de revolver dans la cuisine de l'appartement qu'il habitait à Saint-Louis, quartier Wallart. Il était allé se constituer prisonnier peu après le crime et, depuis, était détenu à la prison de Mulhouse.

Au moment où le magistrat, après avoir fait donner lecture de la déposition de Mme Mathieu, demandait à l'inculpé s'il n'avait pas d'objections à présenter, celui-ci, au lieu de répondre, se mit à injurier sa femme, puis soudain avant qu'on eût le temps de l'apercevoir qu'il était armé, trancha la gorge de sa femme avec un canif. La malheureuse fut transportée à l'hôpital, où le meurtrier était reconduit dans sa cellule.

AUX MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE



Aux concours ouverts pour la création d'un musée des meilleurs ouvriers de France, le projet de M. Henri Lagriffoul, que nous reproduisons ci-dessus, a remporté le premier prix.

(Photo H. Masuel.)

Seuls, les adhérents aux deux premiers de ces six groupements, sont rénumérés favorables à la participation. Mais quel que soit leur nombre, ils sont loin de constituer une majorité dans le parti.

Dans le moment présent, il semble que si le congrès est appelé à se prononcer sur les six motions en présence, le plus grand nombre des voix devrait aller aux « notions de participation conditionnée » qui, nous l'avons vu, bien que favorables à la participation, la rendent impos-

Le Congrès qui s'ouvre aujourd'hui se prononcera sans doute pour la participation conditionnée des socialistes au pouvoir

C'est aujourd'hui dimanche, que, présidant à la reprise de l'activité politique et parlementaire, s'ouvre à Paris, le vingt-neuvième Congrès national ordinaire du parti socialiste.

Au lendemain de la victoire électorale remportée par les gauches à la veille de la constitution du premier ministère de la nouvelle législature, à l'heure où tant de graves problèmes s'imposent à l'attention des gouvernements, cet événement revêt une importance toute particulière.

Les socialistes acceptent-ils enfin de partager les responsabilités du pouvoir avec leurs voisins radicaux ? Répondront-ils, au contraire, quelle que soit la forme de ce refus, les efforts de collaboration que ne manquera pas de leur faire le chef du parti valoisien ?

La réduction simultanée et contrôlée des armements ; l'arbitrage obligatoire des dettes intergouvernementales ; l'organisation internationale de la production et de la circulation des biens, tendant à l'union économique ; l'interdiction de la fabrication et du commerce privés des armes.

En ce qui concerne la crise économique, le comité exécutif estime qu'il y a lieu tout d'abord d'éviter qu'elle ne s'aggrave d'une crise financière. L'équilibre du budget commande notamment : a) des économies substantielles sur les dépenses militaires tant par l'abaissement de la nouvelle politique extérieure que par une meilleure utilisation des crédits ; b) la réorganisation générale des transports.

Il faut en même temps, et de toute urgence, parer au chômage : a) en élargissant un programme étendu d'outillage national par la mobilisation des crédits figurant à cet égard dans les budgets des différents départements ministériels ; b) en généralisant les fonds départementaux du chômage en rendant obligatoire l'affiliation de toutes les communes à ces fonds départementaux ; c) en supprimant la limite de 180 jours de secours.

Le comité exécutif devra en outre procéder à l'organisation industrielle des grands services publics et des municipalités de fait, sous le contrôle et au profit de la nation.

LES MOTIONS EN PRESENCE

Six tendances différentes se sont manifestées au sein du parti. De la droite à la gauche on peut distinguer : 1° Ceux qui, avec M. L.-O. Frossard et ses amis de la Haute-Saône, se sont prononcés sans réserve, en faveur de la participation ; 2° Ceux qui, avec M. Renaudel et la majorité de la Fédération du Var, réclament : a) le vote préalable du principe de la coalition ; b) l'autorisation de négocier avec les partis qualifiés les conditions de la « conjonction des gauches » ; M. Renaudel et ses amis craignent même temps dans leur motion, mais de façon très vague, les grandes lignes d'un programme d'action qui pourrait, s'ils en servent de base à l'accord (intermédiaire de la situation, compression des dépenses militaires, recherche des monopoles productifs) ; 3° Ceux qui se sont affirmés pour la participation conditionnée, c'est-à-dire formellement réclament par le parti (programme minimum, réduction massive et immédiate des dépenses militaires, assurances chômage, semaine de quarante heures, nationalisation, etc., etc.) ; 4° Ceux qui se sont déclarés pour la participation dans les conditions édictées à Narbonne, par M. Léon Blum : programme minimum en trois points : 1° Ceux qui, avec M. Lebas (Nord) et Paul Faure (Saône-et-Loire), Zimski (Seine), etc., refusent de voter le principe de la participation, posent une question préjudicielle, en demandant aux radicaux de formuler leurs sentiments sur les réformes énumérées dans le programme développé devant les électeurs par les candidats du parti, les six points de la liste-forme électorale et veulent attendre la réponse des radicaux avant de fixer leur attitude en ce qui concerne la participation ; 6° Ceux enfin qui se sont affirmés contre toute participation, Allemaire, etc. (Seine).

QUI L'EMPORTERA ?

Seuls, les adhérents aux deux premiers de ces six groupements, sont rénumérés favorables à la participation. Mais quel que soit leur nombre, ils sont loin de constituer une majorité dans le parti.

Dans le moment présent, il semble que si le congrès est appelé à se prononcer sur les six motions en présence, le plus grand nombre des voix devrait aller aux « notions de participation conditionnée » qui, nous l'avons vu, bien que favorables à la participation, la rendent impos-



(Stella Press.)
M. HERRIOT

CHEZ LES RADICAUX

On a annoncé qu'un certain nombre de parlementaires et de membres du comité exécutif du parti radical-socialiste avaient l'intention de soumettre à l'approbation du comité exécutif du parti, au cours de sa réunion du 31 mai, un ordre du jour tendant à faciliter la participation au pouvoir du parti socialiste.

Parmi les signataires de cet ordre du jour nous relevons les noms de MM. François-Albert, Gaston Bergery, Pierre Cot, Daladier, députés ; Jacques Kayser, vice-président du parti ; André Lebel, ancien député, et de MM. Pivert-Cudennet, Charlot, Faron, Bertrand de Jouvanel, Lecaer, Sauser, membres du comité exécutif.

Par souci de courtoisie à l'égard du président du parti, M. Bergery s'est rendu, dans la soirée de vendredi, auprès de M. Herriot, pour lui communiquer, au nom des signataires, ce texte afin de lui permettre d'en prendre connaissance avant sa publication.

LE PROGRAMME COMMUN PRÉCONISÉ

Dans l'ordre du jour remis à M. Herriot, les auteurs ci-dessus, après avoir estimé que les alliances nouées lors du scrutin devraient se resserrer au Parlement et au gouvernement, fixent la politique qu'ils préconisent.

Au point de vue extérieur, le comité

Un aviateur polonais tente la traversée de l'Atlantique-Nord



Ingénieur suédois élève de Blériot et de Farman, qui achève la construction d'un avion qui serait capable, dit-il, de traverser l'Atlantique en vingt heures.

Le professeur Piccard parle de son prochain voyage dans la stratosphère



Le Roi des Belges a visité l'Université libre de Bruxelles, où il s'est intéressé aux travaux du professeur Piccard.

Bruxelles, 28 mai. — Dans une interview qu'il a accordée au représentant de l'« Aencne Belge », à l'occasion du deuxième anniversaire de son ascension dans la stratosphère, le professeur Piccard a donné des précisions sur la seconde ascension qu'il compte faire cet été.

Celle-ci aura lieu au cours des mois de juin ou juillet et dépendra des circonstances atmosphériques.

Le lieu de départ du ballon « F.N.-R.S. », qui sera piloté par le professeur Piccard, qu'accompagne M. Max Cosyns, n'est pas encore définitivement fixé. Le professeur Piccard doit se rendre lundi à Zurich, pour examiner les possibilités qu'offrirait l'aérodrome de Dübendorf. Cet aéroport étant entouré de collines, la vitesse du vent est beaucoup moindre qu'en d'autres endroits, et permettrait de la première ascension.

Un aviateur polonais tente la traversée de l'Atlantique-Nord

Linden (New-Jersey), 28 mai. — Dans le courant de l'après-midi, l'aviateur polonais Stanley Hauser s'est envolé à destination de l'Europe, à bord d'un monoplane rouge, bordé de blanc, dont le numéro d'immatriculation est « J-5 ».

Il emporte 550 gallons (le gallon vaut 4 litres et demi) d'essence et 22 gallons d'huile.

On ignore s'il compte se rendre à Paris ou à Londres.

Le bruit court cependant qu'il pourrait tenter d'atteindre Varsovie où habite sa famille.

Le professeur Piccard parle de son prochain voyage dans la stratosphère

peut-être un départ, non plus à l'aube, mais au début de la matinée.

Cette ascension n'aura qu'un seul but, l'étude des rayons cosmiques, et sera destinée à compléter les mesures faites lors de la première ascension, principalement en ce qui concerne les points intermédiaires.

La nacelle sera munie d'un léger appareil de T. S. F. à ondes courtes, qui pourra émettre de courts messages en signaux Morse.

Alimenté par les piles servant déjà aux appareils-mesure, ce poste de T. S. F. aura un pouvoir d'émission de l'ordre de 50 watts. Le but principal de l'appareil sera essentiellement d'indiquer le lieu d'atterrissage des explorateurs, au cas où celui-ci aurait lieu en montagne, comme ce fut le cas lors de la première ascension.